

CONJONCTURE ÉCONOMIQUE EN BOURGOGNE- FRANCHE-COMTÉ

Actualisation au 28 août 2020

La crise sanitaire liée au Covid-19 a eu des répercussions économiques importantes dès le 1^{er} trimestre dans la région comme en France. L'emploi salarié a notamment baissé et la demande d'emploi a progressé. Les enquêtes de conjoncture et les données douanières mettent évidence le choc subi par les entreprises régionales sur leur activité. Toutefois, des signes de reprises économiques sont visibles dès la fin de la période de confinement. L'intérim rebondit au mois de mai après une chute historique en mars et la demande d'emploi de catégorie ABC diminue en juillet pour la première fois depuis février.

► L'EMPLOI EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

1

Les effets de cette crise sanitaire se sont rapidement répercutés sur le marché du travail mais restent pour le moment atténués par les mesures de soutien mises en place. L'emploi diminue dès le 1^{er} trimestre. Les entreprises ont cependant recouru massivement à l'activité partielle, ce qui a limité les licenciements. De plus, à l'instar de ce qui est observé à l'échelle nationale, les entreprises ont beaucoup réduit leur recours à l'intérim, reporté ou annulé les embauches et n'ont pas renouvelé les CDD.

L'EMPLOI SALARIÉ TOTAL RECOULE DÈS LE 1^{ER} TRIMESTRE 2020¹

L'emploi salarié total (privé et public) se replie au 1^{er} trimestre 2020 en Bourgogne-Franche-Comté (-2,3 %, soit près de 22 600 emplois). Cette baisse est légèrement plus marquée qu'au niveau national (-2,0 %). Dans la région comme en France, les pertes d'emploi sont essentiellement enregistrées dans le privé : -3,0 % soit environ 21 700 emplois. Dans la fonction publique, l'emploi résiste mieux : -0,3 % dans la région. Sur un an, l'emploi salarié total recule (-2,3 %).

Contexte national

Le PIB français recule fortement : -13,8 % au 2^e trimestre 2020 après -5,9 % au 1^{er} trimestre. Les dépenses de consommation des ménages chutent davantage ce trimestre (-11,5 %) ainsi que l'investissement (-14,9 %). Les exportations et les importations diminuent également plus fortement ce trimestre (respectivement -25,0 % et -16,4 %).

Au 2^e trimestre 2020, l'emploi salarié privé se replie de nouveau (-0,6 % après -2,5%), soit 119 400 destructions nettes d'emploi. Après une chute inédite au 1^{er} trimestre 2020 (-40,4 %), l'intérim rebondi au 2^e trimestre (+23,1 %). Hors intérim, l'emploi salarié privé recule de 1,2 %. Au 2^e trimestre 2020, il diminue de 0,8 % dans l'industrie, de 1,5 % dans l'agriculture, de 1,6 % dans les services marchands et de 0,9 % dans les services non marchands. Il progresse dans la construction (+0,3 %).

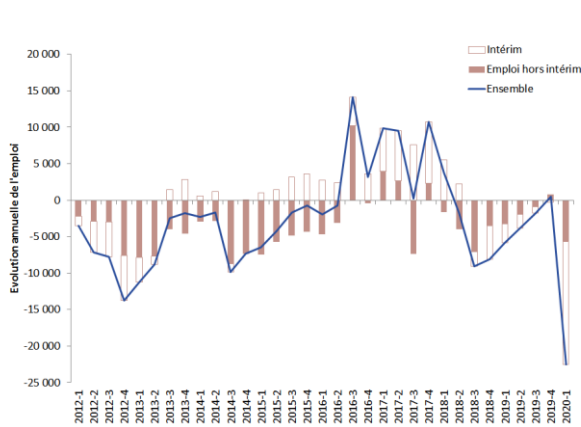
Le taux de chômage au sens du BIT baisse sur le trimestre de 0,7 point, et s'élève à 7,1 % de la population active en France (hors Mayotte). Cette baisse ne traduit pas une amélioration du marché du travail mais résulte d'un fort recul du nombre de personnes sans emploi se déclarant disponibles ou en recherche active d'emploi pendant le confinement.

¹ Pour en savoir plus : « *Conjoncture Emploi Insee – Urssaf – Direccte : Au 1^{er} trimestre 2020, les premiers effets de la crise sanitaire provoquent un fort repli de l'emploi privé dont l'intérim* », Insee – Urssaf – Direccte, Insee Flash, juillet 2020.

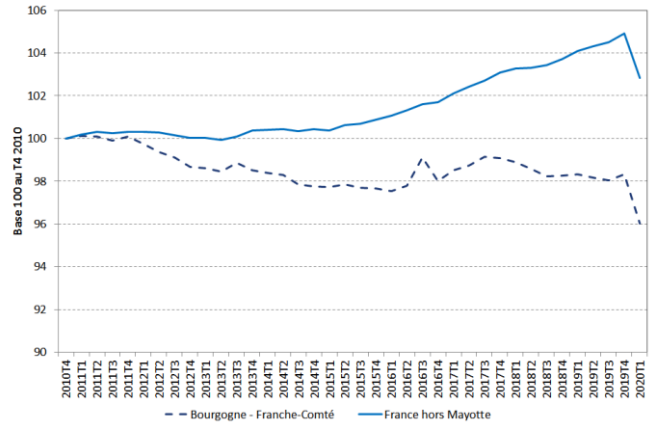
L'emploi intérimaire chute de manière inédite (-40,6 %). L'emploi salarié se replie dans tous les autres secteurs d'activité à l'exception de l'industrie agroalimentaire où il reste en légère progression ce trimestre (+0,2 %). La baisse de l'emploi dans l'industrie s'accroît ce trimestre : -0,6 % soit 1 000 emplois de moins. Dans les services marchands hors intérim, l'emploi se replie de 1,5 % ce qui correspond à 3 600 emplois. Il diminue de 0,6 % dans la construction et de 0,5 % dans le commerce. Les services non marchands sont moins touchés avec des pertes d'effectifs de 0,3 %. Les mêmes tendances sont observées au niveau national.

L'emploi salarié se replie dans tous les départements. Le Territoire de Belfort est le département où cette baisse est la plus élevée (-3,2 %), pénalisé par la perte de près de 60 % des emplois intérimaires alors que le commerce a bien résisté. Dans le Doubs, 5 200 emplois sont supprimés, ce qui en fait le département le plus touché en volume de la région. La Côte-d'Or est le département qui résiste le mieux avec un recul de 1,6 % des effectifs salariés. Par ailleurs, seul le secteur de la construction en Côte-d'Or et dans la Nièvre enregistre des hausses d'effectifs (respectivement +0,1 % et +0,2 %).

Évolution de l'emploi salarié total (privé et public) en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Insee, estimations d'emploi ; traitement Direccte Bourgogne-Franche Comté, SESE



Source : Insee, estimations d'emploi ; traitement Direccte Bourgogne-Franche Comté, SESE

Évolutions de l'emploi salarié dans la région

	Emplois (en milliers)			Variation (en %)	
	1er trim. 2019	4e trim. 2019	1er trim. 2020	trimestrielle	annuelle
	Côte-d'Or	214	215	212	-1,6
Doubs	196	196	190	-2,7	-2,9
Jura	85	86	84	-2,3	-2,0
Nièvre	66	66	65	-2,2	-2,5
Haute-Saône	66	66	64	-2,8	-2,6
Saône-et-Loire	183	183	178	-2,4	-2,7
Yonne	108	108	106	-2,3	-2,3
Territoire de Belfort	51	50	49	-3,2	-3,9
Bourgogne- Franche-Comté	970	970	947	-2,3	-2,3
France hors Mayotte	25 346	25 544	25 041	-2,0	-1,2

Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Source : Insee, estimations d'emploi.

Évolutions de l'emploi salarié par secteur dans la région

	Emplois (en milliers)			Variation (en %)	
	1er trim. 2019	4e trim. 2019	1er trim. 2020	trimestrielle	annuelle
	Agriculture	16	17	17	-2,2
Industrie	171	169	168	-0,6	-1,6
Construction	50	51	50	-0,6	0,0
Tertiaire non marchand	337	337	336	-0,3	0,0
Tertiaire marchand	396	396	376	-5,0	-5,1
<i>dont commerce</i>	121	122	121	-0,5	0,0
<i>dont intérim</i>	40	39	23	-40,6	-42,4
Ensemble	970	970	947	-2,3	-2,3

Notes : données CVS, en fin de trimestre. Les données du dernier trimestre affiché sont provisoires. Pour l'agriculture, les données de la MSA ne sont plus disponibles depuis le 3^e trimestre 2017 ; l'Insee réalise une estimation sur les trimestres suivants, en prolongeant les tendances récentes. Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoos-Urssaf, Dares, Insee.

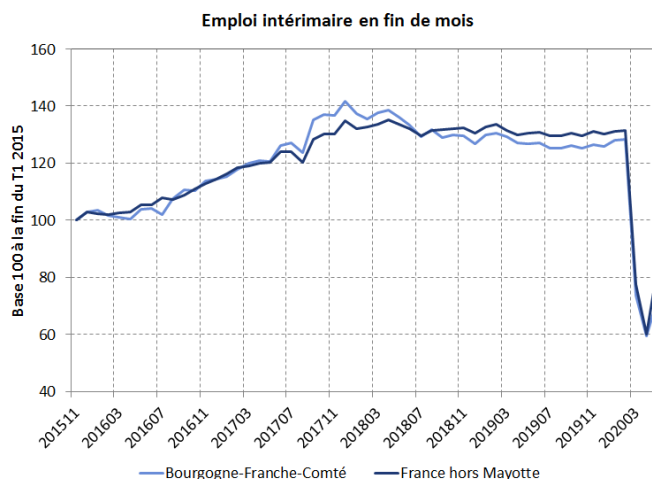
UNE CHUTE INÉDITE DE L'INTÉRIM AU 1^{ER} TRIMESTRE ET UN REBOND APRÈS LE CONFINEMENT²

Environ 23 000 intérimaires sont comptabilisés fin mars 2020 dans les entreprises de travail temporaire de la région. Au 1^{er} trimestre 2020, l'emploi intérimaire enregistre une baisse historique (-40,6 %, soit environ 15 740 intérimaires) comme au niveau national (-40,4 %).

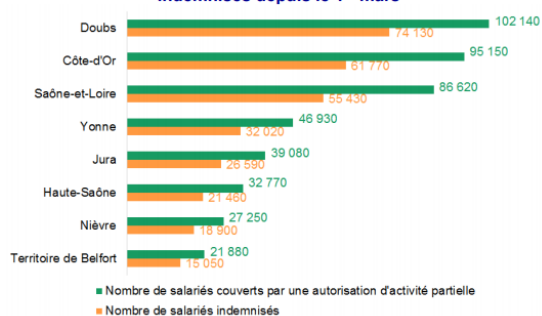
Au plus fort de la crise économique de 2008-2009, les effectifs intérimaires de la région s'étaient repliés de 24,0 % au 4^e trimestre 2008 et 18,8 % au 1^{er} trimestre 2009.

Dans la région, les effectifs intérimaires diminuent dans tous les secteurs d'activité. Le tiers de la baisse de l'emploi intérimaire se concentre dans la fabrication d'autres produits industriels (-60,0 %, soit environ 5 450 intérimaires en moins), en particulier dans la métallurgie et la fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements et la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques. Le repli des effectifs intérimaires dans la construction (-66,0 %, soit environ 3 040 intérimaires en moins) pèse également fortement. La baisse de l'emploi intérimaire est relativement contenue dans les activités scientifiques et techniques; services administratifs et de soutien (-8,5 %) et dans la fabrication de denrées alimentaires, de boissons (-9,3 %).

Avec la fin du confinement, l'intérim se redresse dès le mois de mai. Il augmente dans la région de 22,7 % en mai par rapport à avril. Néanmoins, cette hausse ne permet pas de compenser les pertes enregistrées aux cours des mois précédents et elle est moins marquée qu'au niveau national (+39,7 %). Dans la région, les effectifs intérimaires se redressent dans tous les secteurs d'activité à l'exception de la fabrication de matériels de transports (-22,7 %), de l'hébergement-restauration (-1,0 %) et de l'agriculture (-7,2 %). La hausse de l'emploi intérimaire est portée en particulier par la construction et les autres produits industriels.



Nombres cumulés de salariés autorisés à bénéficier de l'activité partielle et de salariés indemnisés depuis le 1^{er} mars



Source : ASP-DGEFP-Dares – Extraction du SI APART s'arrêtant aux données du 30 juin 2020.

UN RECOURS MASSIF À L'ACTIVITÉ PARTIELLE³

Afin de limiter les effets de la crise sanitaire sur l'emploi, le dispositif d'activité partielle a été assoupli et élargi. Depuis le 1^{er} mars, les entreprises l'ont utilisé massivement. En Bourgogne-Franche-Comté, près de 47 000 établissements, soit environ les trois quarts, y ont eu recours entre le 1^{er} mars et le 30 juin. Environ 452 000 salariés ont bénéficié d'une autorisation

² Pour en savoir plus : « L'intérim en Bourgogne-Franche-Comté : Baisse historique au premier trimestre 2020 », Direccte Bourgogne-Franche-Comté, juillet 2020.

« L'intérim en Bourgogne-Franche-Comté : Rebond en mai 2020 », Direccte Bourgogne-Franche-Comté, septembre 2020.

³ Pour en savoir plus : « L'activité partielle entre le 1^{er} mars et le 30 juin », Direccte Bourgogne-Franche-Comté, juillet 2020.

d'activité partielle validée, soit 67 % des salariés de la région*. Parmi eux, plus de 305 000 ont été indemnisés**, ce qui correspond à 45 % des salariés de la région. Sur cette période, plus de 207 millions d'heures chômées ont été validées, ce qui correspond à environ 129 000 équivalents temps plein. Dans tous les départements de la région, plus de sept établissements sur dix ont recouru au chômage partiel. Dans le Doubs, les trois quarts des salariés ont pu disposer de ce dispositif. Le recours à l'activité partielle est plus marqué selon les secteurs d'activité et la taille des établissements. Dans la région, sept salariés en activité partielle sur dix travaillent dans un établissement de moins de 50 salariés. Plus de six salariés sur dix en activité partielle exercent dans le tertiaire. Le commerce, réparation d'automobiles et motocycles, les activités de services administratifs et de soutien, la construction, les transports et l'entreposage ainsi que l'hébergement et la restauration représentent la moitié des salariés en activité partielle.

L'EMPLOI FRONTALIER RALENTIT

Au 2^e trimestre 2020, l'emploi frontalier augmente de nouveau mais sur un rythme moins soutenu qu'au trimestre précédent (+0,4 % après +1,6 %). Sur un an, les effectifs progressent : +4,4 % soit environ 1 620 emplois. Les effectifs augmentent au 2^e trimestre 2020 dans les cantons de Vaud et de Neuchâtel (respectivement +1,0 % et +0,2 %) tandis qu'ils diminuent dans le canton du Jura (-0,7 %).

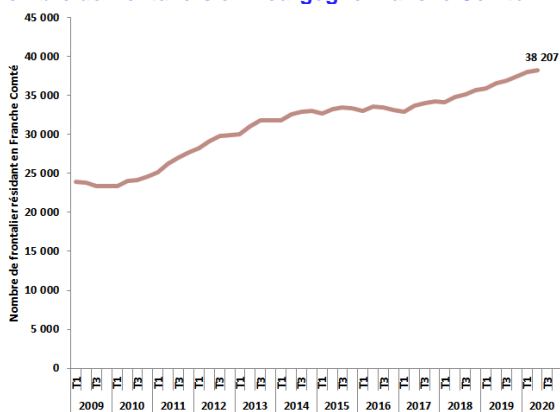
Pourtant, la crise sanitaire pèse sur l'économie Suisse, le PIB reculant de 2,6 % au 1^{er} trimestre 2020. Dans le canton de Neuchâtel, la dégradation de l'activité aurait été plus importante qu'en moyenne en Suisse. Les exportations horlogères se sont effondrées : baisse supérieure à 80 % en avril, 70 % en mai. En juin, l'augmentation des ventes en Chine a contribué à contenir le recul (- 40 %).

Dans le canton de Vaud, L'économie montre désormais des signes de stabilisation. La croissance économique diminuerait en 2020 de 5,0 %, selon les dernières prévisions calculées par le CREA (institut d'économie appliquée) et publiées par la Banque Cantonale Vaudoise (BCV), le canton de Vaud et la Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie (CVCI).

MEMENTO

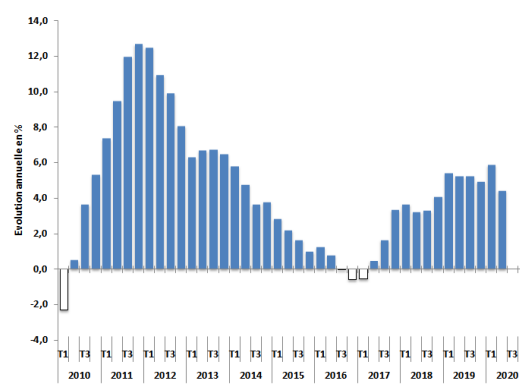
Près de 37 000 habitants de la région travaillent en Suisse. 70 % d'entre eux résident dans le département du Doubs. Le Jura et le Territoire de Belfort abritent l'un et l'autre 17 % et 9 % des frontaliers de la région. Quelques centaines de travailleurs frontaliers résident dans les départements de l'ex Bourgogne, essentiellement en Côte-d'Or et en Saône-et-Loire.

Nombre de frontaliers en Bourgogne Franche Comté



Sources : OFS, traitement Direccte Franche Comté

Variation annuelle de l'emploi frontalier en Bourgogne - Franche-Comté



Sources : OFS, traitement Direccte Franche Comté
Lecture : au T3 2019, l'emploi frontalier a augmenté par rapport au T3 2018

* Les estimations de couverture de l'activité partielle rapportent le nombre de salariés/établissements bénéficiant de l'activité partielle à la date d'extraction des données au nombre de salariés/établissements du champ Urssaf. Le nombre de salarié est au T1 2020 et le nombre d'établissements est au T4 2019.

** les données sur l'indemnisation dépendent du rythme des demandes d'indemnisations par les entreprises qui peut aller jusqu'à 1 an dans certains cas. Ces données sont donc susceptibles d'évoluer fortement dans les mois à venir. C'est seulement au terme de ce délai qu'il sera possible de connaître le nombre de salariés qui auront effectivement été placés en activité partielle.

► LE CHÔMAGE

UNE BAISSÉ DU TAUX DE CHÔMAGE EN TROMPE-L'ŒIL

Le taux de chômage en Bourgogne-Franche-Comté diminue de 0,4 point et s'établit à 6,7 % au 1^{er} trimestre 2020. D'une part, le recours massif à l'activité partielle a limité les effets sur l'emploi. D'autre part, le nombre de personnes sans emploi se déclarant disponibles ou en recherche active d'emploi a fortement diminué pendant la période de confinement. La période de confinement a en effet fortement affecté les comportements de recherche active d'emploi (pour les personnes sans emploi dont le secteur d'activité privilégié est à l'arrêt par exemple), ainsi que la disponibilité des personnes (contrainte de garde d'enfant par exemple).

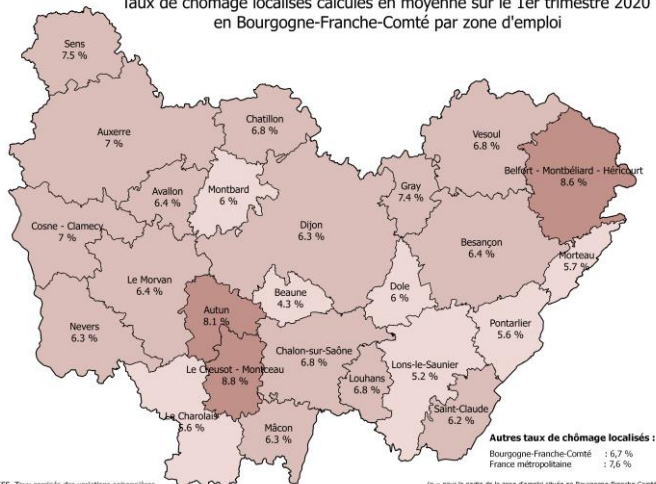
Taux de chômage par département

Départements	1er trim. 2019	4e trim. 2019	1er trim. 2020	Evolution trimestrielle	Evolution annuelle
Côte d'Or	6,9	6,4	6,1	↓	↓
Doubs	7,6	7,5	7,1	↓	↓
Jura	6,3	5,9	5,5	↓	↓
Nièvre	7,3	6,9	6,5	↓	↓
Haute-Saône	8,0	7,4	6,9	↓	↓
Saône et Loire	7,7	7,3	7	↓	↓
Yonne	8,0	7,5	7,1	↓	↓
Territoire de Belfort	9	8,8	8,4	↓	↓
Bourgogne-Franche-Comté	7,5	7,1	6,7	↓	↓
France hors Mayotte	8,7	8,1	7,8	↓	↓

Source: INSEE, traitement Direccte Bourgogne Franche Comté, SESE

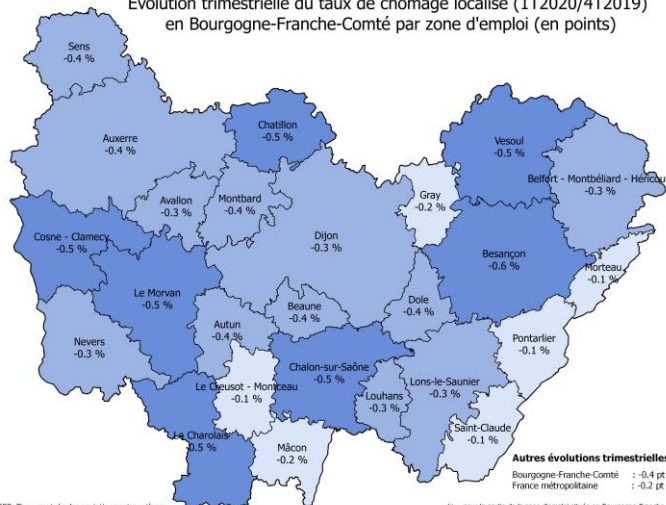
Le taux de chômage diminue dans tous les départements de la région. Il se situe entre 5,5 % dans le Jura et 8,4 % dans le Territoire de Belfort. Le taux de chômage baisse dans toutes les zones d'emploi de la région (entre -0,1 point et -0,6 point).

Taux de chômage localisés calculés en moyenne sur le 1er trimestre 2020 en Bourgogne-Franche-Comté par zone d'emploi



Source : INSEE, Taux corrigés des variations saisonnières

Évolution trimestrielle du taux de chômage localisé (1T2020/4T2019) en Bourgogne-Franche-Comté par zone d'emploi (en points)



Source : INSEE, Taux corrigés des variations saisonnières

LA DEMANDE D'EMPLOI AUGMENTE FORTEMENT AU DEUXIÈME TRIMESTRE ET DÉCROÎT EN JUILLET ⁴

Dès le mois de mars, la crise sanitaire a eu des effets sur la demande d'emploi. Fin juin, la région compte 151 610 demandeurs d'emploi inscrits en catégorie A, soit une hausse de 27,9 % par rapport au trimestre précédent. Cette hausse est surtout alimentée par le transfert des demandeurs d'emploi qui étaient en activité réduite courte au cours du trimestre précédent (catégories B) vers la catégorie A ce trimestre.

⁴ Pour en savoir plus : « *Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en Bourgogne-Franche-Comté au deuxième trimestre 2020* », Direccte et Pôle Emploi Bourgogne-Franche Comté, juillet 2020.

« *Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en Bourgogne-Franche-Comté en juillet 2020* », Direccte et Pôle Emploi Bourgogne-Franche Comté, août 2020.

La demande d'emploi de catégorie A augmente dans tous les départements de la région : de +24,0 % en Côte-d'Or à +31,1 % dans le Doubs.

Dans le même temps, le nombre de demandeur d'emploi de catégorie B et C diminue (respectivement -12,3 % et -25,8 %). Au total, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C augmente de 6,7 % dans la région.

Évolution de la demande d'emploi en Bourgogne Franche Comté

	2e trim. 2019	1er trim. 2020	2e trim. 2020	Variation trimestrielle	Variation annuelle
Demande d'emploi en fin de mois					
catégorie A	123 690	118 540	151 610	✗ 27,9	✗ 22,6
catégorie B	29 250	31 760	27 850	✓ -12,3	✓ -4,8
catégorie C	62 970	58 950	43 770	✓ -25,8	✓ -30,5
Ensemble	215 910	209 250	223 240	✗ 6,7	✗ 3,4
Demande d'emploi des femmes					
catégorie A	59 890	57 190	70 790	✗ 23,8	✗ 18,2
Ensemble	113 270	109 090	113 910	✗ 4,4	✗ 0,6
Demande d'emploi des 15-24 ans					
catégorie A	18 210	17 490	24 390	✗ 39,5	✗ 33,9
Ensemble	30 420	29 140	33 290	✗ 14,2	✗ 9,4
Demande d'emploi des 50 ans et plus					
catégorie A	35 250	33 840	39 470	✗ 16,6	✗ 12,0
Ensemble	57 710	56 330	58 190	✗ 3,3	✗ 0,8
Demande d'emploi de longue durée					
nombre	101 140	97 250	101 770	✗ 4,6	✗ 0,6
poids	46,8%	46,5%	45,6%	✓ -0,7	✓ -1,3

source: STMT Pole emploi DARES, données CVS, traitement Directe Bourgogne Franche Comté, SESE

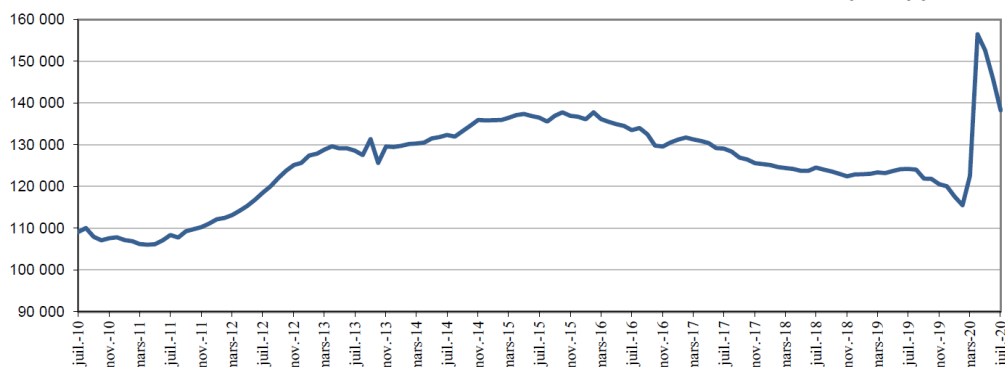
Fin juillet 2020, en Bourgogne-Franche-Comté, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit à 138 250. Ce nombre est en baisse de 5,2 % sur un mois (soit -7 540 personnes). L'évolution mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A se situe entre -7,7 % dans le Jura et -3,2 % dans le Territoire de Belfort. Le nombre de demandeurs d'emploi en activité réduite, c'est-à-dire qui ont travaillé au cours du mois (catégories B, C) augmente.

Au total, pour la première fois depuis le mois de février, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C diminue (- 2 410 personnes fin juillet 2020 en Bourgogne-Franche-Comté, soit -1,1 %) et s'élève désormais à 224 040 personnes. L'évolution mensuelle du nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B, C se situe entre -1,7 % en Haute-Saône et -0,1 % dans le Territoire de Belfort.

Nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A

Données CVS-CJO

Région Bourgogne-Franche-Comté



► LA SITUATION DES ENTREPRISES EN BOURGOGNE – FRANCHE-COMTÉ

UN REDRESSEMENT DE L'ACTIVITÉ DANS LA RÉGION

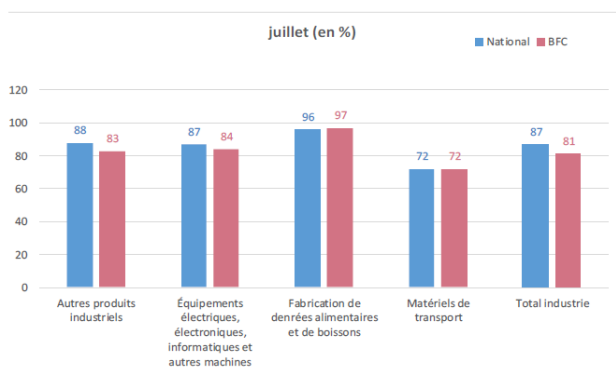
D'après les enquêtes de conjoncture de la Banque de France⁵, l'activité continue de se redresser en juillet dans tous les secteurs d'activité mais à un rythme plus faible qu'en juin. Les perspectives pour août sont bien orientées.

Dans l'industrie, d'après les chefs d'entreprises, l'activité reste en-deçà de son niveau jugé « normal », en particulier dans la fabrication de machines et équipements et dans la fabrication de matériels de transport où les carnets de commandes restent à des niveaux faibles. Les réductions d'effectifs marqueraient le pas.

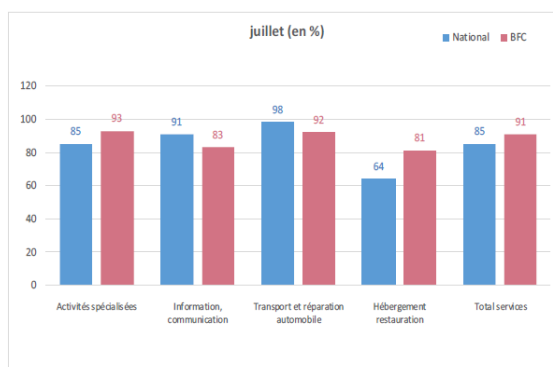
D'après les chefs d'entreprises, l'activité dans les services continuerait d'augmenter en juillet mais cette reprise ne permet pas pour le moment de rattraper les pertes enregistrées en mars et en avril. Dans les transports et l'entreposage, la hausse de l'activité se confirme et les effectifs se renforcent. Dans l'hébergement et la restauration, l'activité progresse surtout dans l'hébergement soutenue par la fréquentation d'une clientèle familiale principalement française. Les effectifs continuent cependant de baisser.

Jugement des dirigeants sur le niveau d'activité de leurs entreprises
(en pourcentage du niveau jugé « normal »)

Industrie



Services marchands



Source : Banque de France

D'après les statistiques sur la construction de logements, publiées par la Dreal⁶, le nombre de logements autorisés entre le début du 3^e trimestre 2019 et la fin du 2^e trimestre 2020 augmente de 9 % sur un an dans la région et atteint 12 400 logements. Il s'agit d'un contrecoup suite à des baisses enregistrées depuis mi-2018.

Dans la région, les mises en chantier de logements diminuent de 12 %. Cette baisse est plus marquée qu'au niveau national (-8 %) et concerne les logements individuels et collectifs.

LES EXPORTATIONS RECULENT FORTEMENT AU 2^E TRIMESTRE 2020

La Bourgogne-Franche-Comté représente environ 5,0 % des exportations de France métropolitaine⁷. Au 2^e trimestre 2020, la crise sanitaire impacte encore fortement les flux commerciaux dans la région comme en France. Les exportations se replient de 29,1 % au 2^e trimestre 2020 par rapport 1^{er} trimestre 2019 en Bourgogne-Franche-Comté. Les exportations reculent dans tous les secteurs, en particulier dans la fabrication de matériel de transports (-67,3 %) et les autres produits industriels (-24,5 %). L'Union Européenne est le principal débouché

⁵ Tendances régionales, Banque de France, juillet 2020.

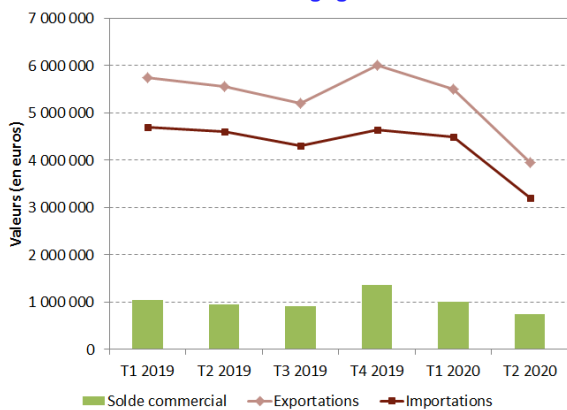
⁶ Observation et statistiques : La construction de logements neufs en Bourgogne Franche-Comté, Dreal Bourgogne Franche Comté, juillet 2020.

⁷ Chiffres du commerce extérieur pour la région et les départements, Direction générale des douanes.

à l'export de la région. Les principaux partenaires sont l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne et la Suisse. Le recul des exportations vers ces pays ainsi que vers les États-Unis pèse sur les exportations de la région.

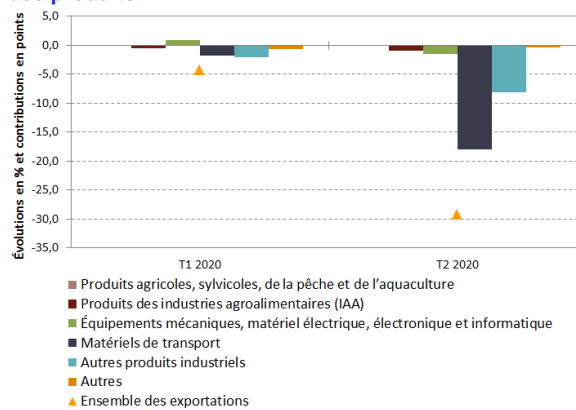
Les importations reculent sur un an dans les mêmes proportions (-30,5 %).

Le commerce extérieur en Bourgogne – Franche-Comté



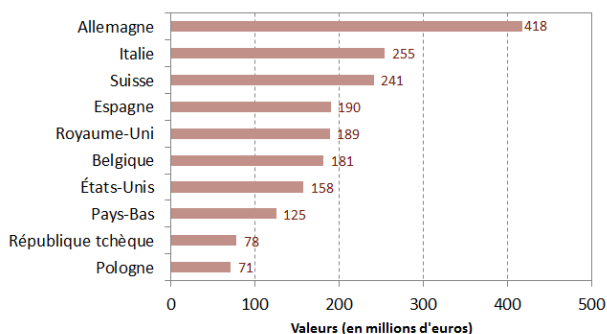
Source : DGDDI, valeurs Caf/FAB. Données brutes.

Évolutions annuelles des exportations et contributions des produits



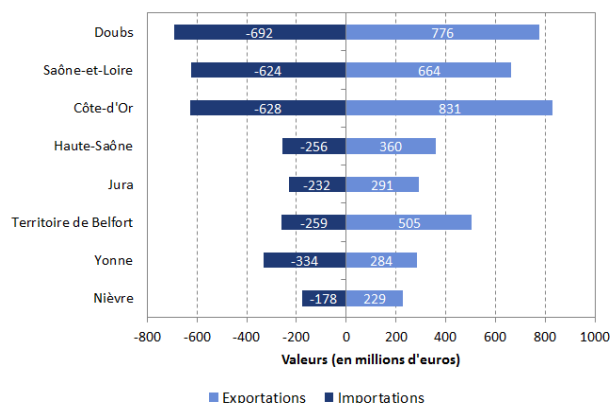
Source : DGDDI, valeurs Caf/FAB

Exportations au T2 2020 : les principaux pays



Source : DGDDI, valeurs Caf/FAB. Données brutes.

Le commerce extérieur dans les départements au T2 2020



Source : DGDDI, valeurs Caf/FAB. Données brutes.

DES DÉFAILLANCES D'ENTREPRISES CONTENUES POUR LE MOMENT

Les défaillances d'entreprises sont en nette diminution depuis le mois de mars dans la région comme en France. Au 2^e trimestre 2020, 237 procédures ont été ouvertes, soit 51,2 % par rapport au 2^e trimestre 2019. Pour le moment, 938 emplois sont menacés par les différentes procédures.

Les textes relatifs aux procédures collectives ont été adaptés avec la crise sanitaire et explique en partie cette baisse. Jusqu'à trois mois après la fin de l'état d'urgence sanitaire (le 10 octobre), l'état de cessation des paiements de l'entreprise est apprécié au regard de sa situation financière du 12 mars 2020. Par conséquent au cours de cette période, une entreprise ne sera pas considérée en état de cessation des paiements si au 12 mars elle ne l'était pas. Or en temps normal, une entreprise dans cette situation est dans l'obligation de déposer une demande de procédure collective. Au cours de cette période

Défaillances d'entreprises

Ouvertures de procédures	BFC	
	T2 2020	Evol./T2 2019 (en %)
Nombre d'ouvertures de procédures	237	-51,2
dont : Sauvegardes	6	-33,3
Redressements judiciaires	57	-66,3
Liquidations judiciaires directes	174	-43,5
dont : PME de 50 sal. et plus	5	+66,7
Nombre d'emplois menacés	938	-36,1
dont : Agriculture	11	0,0
Industrie	518	-32,6
Construction	52	-84,1
Commerce	138	+4,5
Services	219	-4,4
Total des ouvertures sur 12 mois glissés	1 629	-14,0

Source : Société ALTARES-BODACC/Trattement DIRECCTE BFC-SESE
n.s. : non significatif

l'entreprise peut faire une demande de procédure si elle le souhaite mais les créanciers ne peuvent pas l'assigner à le faire.

La vague attendue des défaillances n'a donc pour le moment pas encore eu lieu. Avec l'adaptation des textes, elle sera peut-être limitée en volume mais elle se produira sans doute avec un décalage dans le temps.

► LES MESURES DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Afin de réduire l'impact économique de la crise sanitaire, des dispositifs d'aides publiques aux entreprises ont été mis en place. Les dispositifs présentés par la suite ne sont pas exhaustifs. Il s'agit de dispositifs mis en place par l'État pour lesquels les données sont disponibles sur tout le territoire national et dont la mise à jour est régulière.

LE FONDS DE SOLIDARITÉ

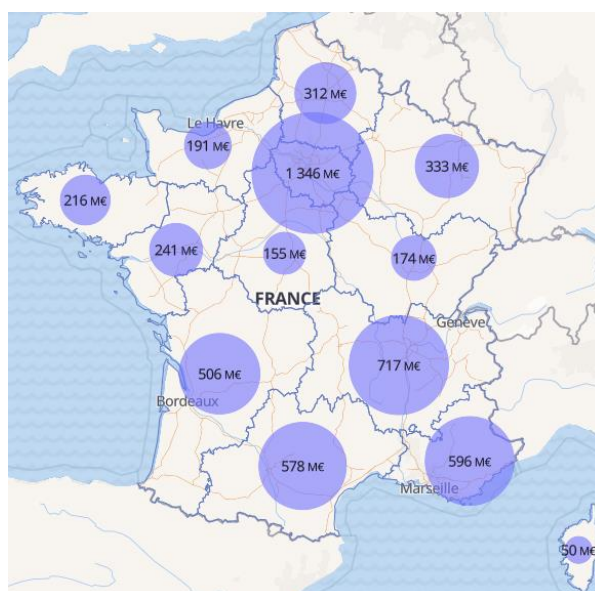
Dans le contexte de l'épidémie de COVID-19, l'Etat a mis en place, avec les Régions,

un fonds de solidarité qui permettra le versement d'une aide défiscalisée allant jusqu'à 1500 euros aux plus petites entreprises, aux indépendants, aux micro-entrepreneurs et aux professions libérales touchés par la crise du coronavirus. Ce fonds sera maintenu autant que durera l'urgence sanitaire.

En Bourgogne-France-Comté, plus de 83 500 aides⁸ ont été versées pour un montant total de 174 millions d'euros (données datant du 27 août). Le commerce, l'hébergement restauration et la construction concentrent près de la moitié du montant des aides versées.

Au niveau des départements, le montant des aides se situe entre 7 millions dans le Territoire de Belfort et 37 millions d'euros en Côte-d'Or.

Le montant des aides du fonds de solidarité (volet 1)

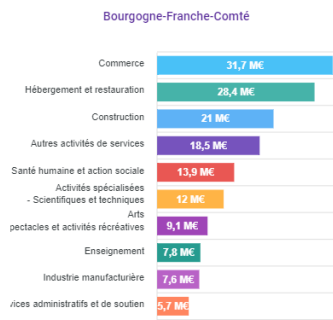


⁸ Ce tableau de bord a été créé par le département Etalab de la Direction Interministérielle du Numérique (DINUM). Ces données sont mises à jour hebdomadairement et sont consultables en cliquant [ici](#). Des données détaillées par secteurs sont disponibles pour les départements.

Fonds de solidarité : Bourgogne-Franche-Comté

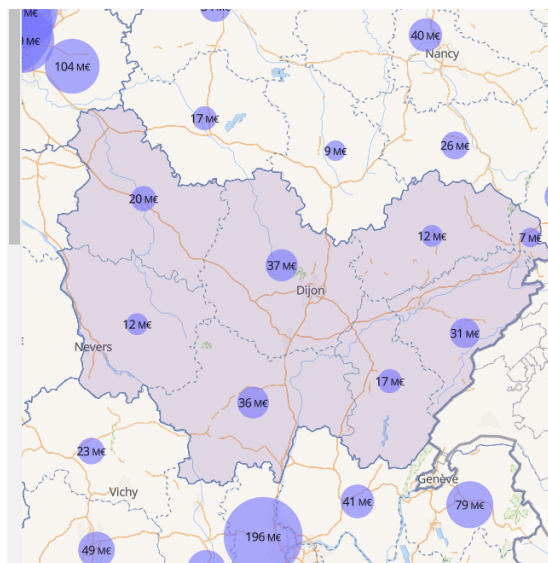
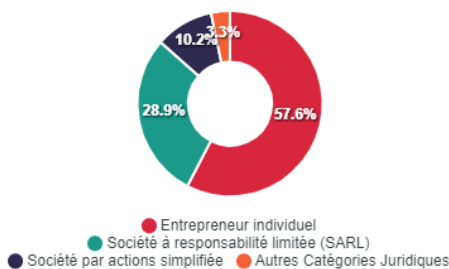
montant : 173,74 M€
 nombre d'aides : 130 366
 nombre d'entreprises : 55 998

Top 10 des aides du fonds de solidarité ventilées par code section NAF (en M€)



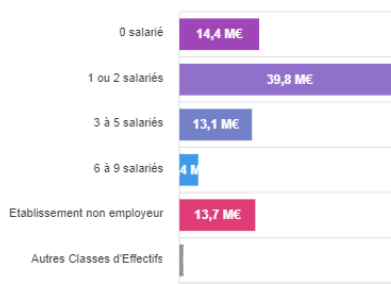
Top 3 des aides du fonds de solidarité ventilées par catégories juridiques (en M€)

Bourgogne-Franche-Comté



Aides du fonds de solidarité ventilées par classes d'effectifs (en M€)
 (uniquement entreprises affiliées au régime général)

Bourgogne-Franche-Comté



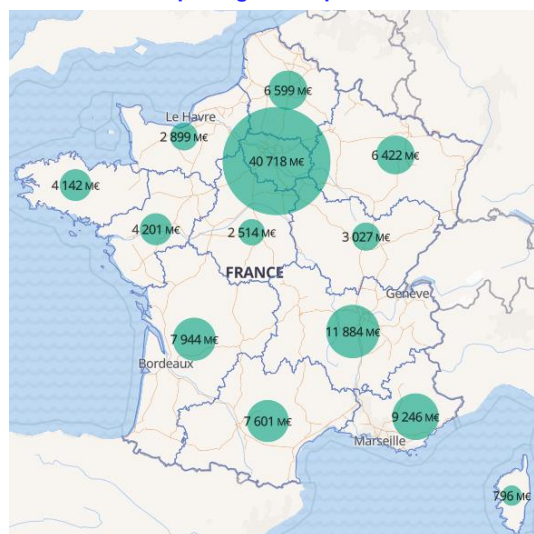
LES PRÊTS GARANTIS PAR L'ÉTAT

Dans le contexte de l'épidémie de COVID-19, le Gouvernement met en œuvre un dispositif exceptionnel de garanties permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises, à hauteur de 300 milliards d'euros.

Jusqu'au 31 décembre prochain, les entreprises de toute taille, quelle que soit la forme juridique de l'entreprise pourront demander à leur banque habituelle un prêt garanti par l'État pour soutenir leur trésorerie.

Ce prêt pourra représenter jusqu'à 3 mois de chiffre d'affaires 2019, ou deux années de masse salariale pour les entreprises innovantes ou créées depuis le 1^{er} janvier 2019. Aucun remboursement ne sera exigé la première année ; l'entreprise pourra choisir d'amortir le prêt sur une durée maximale de cinq ans.

Le montant des prêts garantis par l'État



En Bourgogne-France-Comté, près de 20 800 prêts garantis par l'État⁹ ont été réalisés pour un montant total de 3 milliards d'euros (données datant du 27 août). Le commerce, l'industrie manufacturière concentrent plus de la moitié du montant des aides versées.

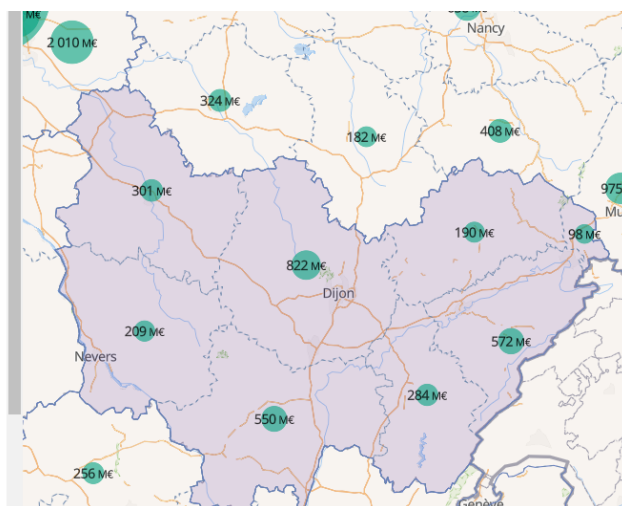
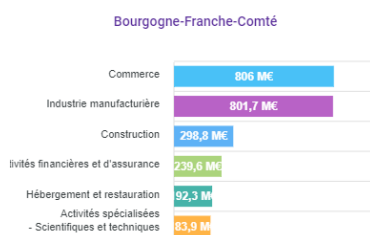
Au niveau des départements, le montant des aides se situe entre 98 millions dans le Territoire de Belfort et 822 millions d'euros en Côte-d'Or.

Prêts garantis par l'Etat : Bourgogne-Franche-Comté

montant
3 027,22 M€

nombre
20 756 aides

Top 10 des prêts garantis par l'Etat
ventilés par [code section NAF](#) (en M€)



LES REPORTS D'ÉCHÉANCES FISCALES

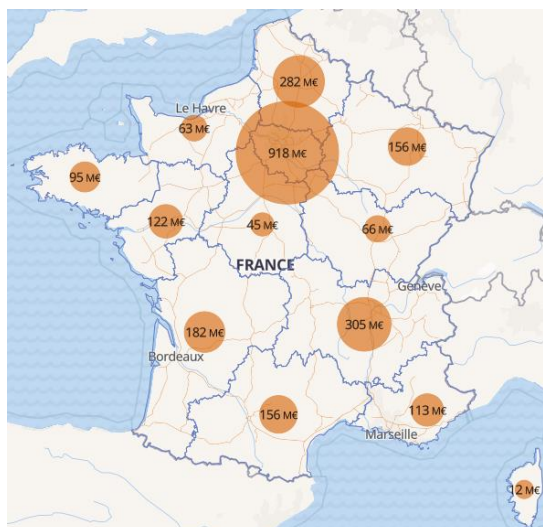
Le Gouvernement a annoncé le report des principales échéances fiscales des professionnels afin de tenir compte de leurs difficultés liées à la crise sanitaire du coronavirus.

Le report fiscal concerne les entreprises ou les experts-comptables et les travailleurs indépendants.

En Bourgogne-Franche-Comté, un peu plus de 2 100 reports¹⁰ ont été accordés pour un montant total de 66 millions d'euros (données datant du 27 août). L'industrie manufacturière et le commerce concentrent près des deux tiers du montant des reports.

Au niveau des départements, le montant des reports se situe entre 2 millions dans le Territoire de Belfort et 17 millions d'euros en Côte-d'Or.

Les reports d'échéances fiscales



⁹ Ce tableau de bord a été créé par le département Etalab de la Direction Interministérielle du Numérique (DINUM). Ces données sont mises à jour hebdomadairement et sont consultables en cliquant [ici](#). Des données détaillées par secteurs sont disponibles pour les départements.

¹⁰ Ce tableau de bord a été créé par le département Etalab de la Direction Interministérielle du Numérique (DINUM). Ces données sont mises à jour hebdomadairement et sont consultables en cliquant [ici](#). Des données détaillées par secteurs sont disponibles pour les départements.

POUR EN SAVOIR PLUS

PUBLICATIONS RÉGIONALES :

- « *Conjoncture Emploi Insee – Urssaf – Direccte : Au 1^{er} trimestre 2020, les premiers effets de la crise sanitaire provoquent un fort repli de l'emploi privé dont l'intérim* », Insee – Urssaf – Direccte, Insee Flash, juillet 2020.
- « *L'intérim en Bourgogne-Franche-Comté : Baisse historique au premier trimestre 2020* », Direccte Bourgogne-Franche-Comté, juillet 2020.
- « *L'intérim en Bourgogne-Franche-Comté : Rebond en mai 2020* », Direccte Bourgogne-Franche-Comté, septembre 2020.
- « *L'activité partielle entre le 1^{er} mars et le 30 juin* », Direccte Bourgogne-Franche Comté, juillet 2020.
- « *Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en Bourgogne-Franche-Comté au deuxième trimestre 2020* », Direccte et Pôle Emploi Bourgogne-Franche Comté, juillet 2020.
- « *Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en Bourgogne-Franche-Comté en juillet 2020* », Direccte et Pôle Emploi Bourgogne-Franche Comté, août 2020.
- « *Indicateurs Trimestriels Régionaux : Économie, emploi, marché du travail et politiques d'emploi* », Direccte Bourgogne-Franche-Comté, août 2020.
- « *Indicateurs Trimestriels Départementaux : Économie, emploi, marché du travail et politiques d'emploi* », Direccte Bourgogne-Franche-Comté, août 2020.
- « *Fiches territoriales* », Direccte Bourgogne-Franche-Comté, août 2020.
- « *La conjoncture en Bourgogne – Franche-Comté* », Tendances régionales, Banque de France, juillet 2020.
- « *La construction de logements neufs en Bourgogne - Franche-Comté* », Dreal Bourgogne Franche Comté, juillet 2020.

PUBLICATIONS NATIONALES :

- « *Suivi hebdomadaire du marché du travail durant la crise sanitaire* », Dares, août 2020.
- « *Au deuxième trimestre 2020, le revenu disponible brut des ménages recule mais le taux d'épargne bondit* », Comptes nationaux trimestriels – résultats détaillés - deuxième trimestre 2020, août 2020.
- « *Au deuxième trimestre 2020, l'emploi salarié privé baisse de 0,6 %* », Insee, Estimation flash de l'emploi salarié - deuxième trimestre 2020, août 2020.
- « *Au deuxième trimestre 2020, un marché du travail sous l'influence du confinement* », Insee, août 2020.
- « *Chiffres du commerce extérieur* » (pour la région et les départements), Direction générale des douanes et des droits indirects :
https://lekiosque.finances.gouv.fr/fichiers/Etudes/Brochures/Reg_16.pdf